



Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté 2024  
**Mettre fin à la maltraitance sociale et institutionnelle**  
**Agir ensemble pour des sociétés justes, pacifiques et inclusives**



Note explicative

La pauvreté a de multiples dimensions, certaines visibles et d'autres cachées, mais toutes liées entre elles. Le thème 2024-2025 de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (IDEP) mettra en lumière l'une des [dimensions cachées de la pauvreté](#), à savoir la maltraitance sociale et institutionnelle subie par les personnes en situation de pauvreté, et envisagera les moyens d'agir ensemble pour promouvoir des sociétés justes, pacifiques et inclusives, conformément à l'objectif de développement durable (ODD) 16.

*« La maltraitance sociale et institutionnelle détruit notre dignité. Elle nous fait souvent nous sentir faibles parce que nous mettons toute notre énergie à faire quelque chose et qu'en fin de compte, nous n'en voyons pas les résultats. C'est un facteur de division. » Une personne en situation de pauvreté*

Les personnes en situation de pauvreté sont confrontées à des attitudes négatives. Elles sont stigmatisées, discriminées, jugées sur leur apparence, leur accent, leur adresse (ou leur absence d'adresse), blâmées pour leur situation et traitées avec irrespect. La maltraitance est plus prononcée encore pour les personnes qui sont confrontées à des formes de préjugés supplémentaires, tels que le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, ou l'appartenance ethnique. La maltraitance sociale crée un cadre propice à la maltraitance institutionnelle, avec une combinaison d'attitudes négatives (méfiance, manque de respect) et des politiques et pratiques discriminatoires, qui privent les personnes de leurs droits humains fondamentaux (par exemple, l'accès aux soins de santé, à l'éducation, au logement et le droit à une identité légale).

Les institutions formelles, publiques et privées, façonnent l'expérience négative de la pauvreté par le biais du discours public et de la conception, la codification et la mise en œuvre des politiques et des services. En élaborant les politiques, les institutions ont tendance à refléter et à amplifier les attitudes et les pratiques discriminatoires plutôt qu'à les battre en brèche. De même, la

conception et la mise en œuvre des politiques tendent à exclure les personnes en situation de pauvreté et à ne pas répondre de manière appropriée à leurs besoins élémentaires. La pauvreté persiste dans les pays hautement développés malgré des décennies de programmes de protection sociale. Même là, ce ne sont pas les politiques et les pratiques mal conçues et inappropriées qui sont remises en question, mais les personnes en situation de pauvreté qui continuent d'être blâmées.

Pour elles, les interactions avec les institutions sont souvent caractérisées par le jugement, la soumission, l'obéissance et le contrôle. Elles se sentent rejetées, inadaptées ou humiliées. Et lorsqu'elles tentent de sortir de la pauvreté, elles ne peuvent accéder au soutien dont elles ont besoin ou se le voient refuser par les institutions mêmes qui sont chargées de leur donner des moyens d'agir. Dans certaines régions du monde, la maltraitance institutionnelle que subissent les familles en situation de pauvreté est d'autant plus préoccupante que les parents se sentent honteux de leur situation et craignent de se voir retirer la garde de leurs enfants.

*« Nous ne sommes pas considérés comme des familles qui ont besoin d'aide ou de soutien, mais comme des parents qui ont échoué. Nos conditions de vie ne sont pas prises en compte. Cette perception de l'échec fausse les relations entre parents et professionnels et devient un prétexte pour reproduire la domination des institutions sur les parents. » Séminaire « Construire un avenir sans pauvreté pour les enfants : parents et société ensemble » (novembre 2023)*

La maltraitance sociale et la maltraitance institutionnelle interagissent et s'amplifient mutuellement, alimentant cette violence à double tranchant qui aggrave l'injustice. Pour la combattre efficacement, il est essentiel de bien comprendre la pauvreté et la manière dont les différentes formes de violence et de domination interagissent et affectent les personnes en situation de pauvreté.

Les personnes en situation de pauvreté sont confrontées à des choix difficiles très contraignants et n'ont pas voix au chapitre dans les décisions prises par les autorités. Vivre dans la pauvreté c'est être ignoré, exclu et exploité, c'est éprouver d'intenses souffrances physiques, mentales et émotionnelles, c'est avoir un sentiment permanent d'insécurité, de peur et de désespoir. Compte tenu des attitudes et des pratiques discriminatoires profondément ancrées, les personnes en situation de pauvreté se sentent également désespérées et désemparées. L'expérience quotidienne de l'injustice et de la déshumanisation sape leur estime de soi, détruit leur capacité d'agir, les prive de leur dignité et de la possibilité de sortir de la pauvreté. La maltraitance sociale et institutionnelle est une perte catastrophique de potentiel humain pour la société.

*« Quand on vit dans l'extrême pauvreté, on est pris dans un système complexe de rapports de force et de domination. Il faut adopter une approche systémique pour montrer comment ces différentes dimensions interagissent les unes avec les autres. »*

Consultation sur le thème du 17 octobre, Forum du refus de la misère (mars 2024)

### **Agir ensemble pour des sociétés justes, pacifiques et inclusives**

L'ODD 16 vise à instaurer des sociétés pacifiques et inclusives, qui garantissent l'accès à la justice pour toutes et tous et mettent en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous les niveaux. Partout dans le monde, les citoyens et citoyennes devraient être libérés de la peur de toutes les formes de violence, y compris la violence persistante de la pauvreté. Nous ne pourrions nous libérer de la violence de la pauvreté que si les discussions et les actions relatives à l'éradication de la pauvreté ne sont plus menées sans les personnes les plus directement touchées. Nous devons reconnaître et admettre que la pauvreté persiste en raison de systèmes injustes, de discriminations structurelles, de lois, de politiques et d'actions délibérées, y compris des pratiques économiques d'exploitation qui violent les droits humains fondamentaux.

Les politiques et les pratiques visant à mettre fin à la pauvreté doivent être fondées sur des données probantes. Les personnes disposant d'un savoir

d'expérience de première main doivent être pleinement impliquées dans l'élaboration des politiques du début à la fin. Elles doivent participer de manière significative à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des stratégies de lutte contre la pauvreté qui s'attaqueront efficacement aux dimensions visibles et cachées de la pauvreté. Prendre des mesures fermes en faveur de sociétés justes, pacifiques et inclusives comprend le fait de :

- 1/ mettre en place les conditions pour que les personnes ayant une expérience de la pauvreté puissent partager leurs connaissances et que celles-ci soient reconnues et valorisées ;
- 2/ soutenir des actions permettant aux personnes en situation de pauvreté de retrouver confiance et capacité d'agir ;
- 3/ reconnaître les contributions que les personnes en situation de pauvreté apportent à la société et leur savoir d'expérience inestimable des politiques et des pratiques liées à la pauvreté.

Pour remédier à l'échec collectif face à la pauvreté, nous appelons chacun et chacune à prendre ces mesures fermes et à agir de concert pour promouvoir des institutions efficaces, responsables et inclusives qui répondront de manière appropriée et respectueuse aux besoins des personnes les plus exclues.

--

Commémorée depuis 1987 en tant que Journée mondiale du refus de la misère et reconnue par les Nations unies depuis 1992, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté promeut le dialogue et la compréhension entre les personnes en situation de pauvreté, leurs communautés et la société dans son ensemble. « C'est l'occasion de reconnaître les efforts et les luttes des personnes vivant dans la pauvreté et une opportunité, pour elles, de faire entendre leurs préoccupations et de reconnaître que les pauvres sont à l'avant-garde dans la lutte contre la pauvreté. » (Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, A/61/308, para. 58) Pour en savoir plus sur les initiatives, les événements et les activités qui marqueront le 17 octobre dans le monde entier, consultez le site internet du [Département des Affaires Économiques et Sociales de l'ONU](#).

#### **Comité international 17 octobre**

12 rue Pasteur F-95480 Pierrelaye, France –  
[comite.international@oct17.org](mailto:comite.international@oct17.org)

*Note : Cette note explicative s'inspire de la consultation mondiale sur le thème du 17 octobre menée par le Forum du refus de la misère avec des personnes en situation de pauvreté et des organisations travaillant en étroite collaboration avec elles, et de la recherche participative sur les dimensions cachées de la pauvreté, menée par ATD Quart Monde en collaboration avec l'Université d'Oxford. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies ou de ses États membres.*